

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 8 octobre 2024

Délibération
n°171-2024
Point 4.8. 3.1

Point 4.8.3.1 de l'ordre du jour

Tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de l'ESBS proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite procéder à aucune modification dans les tarifs de ses DU.

Le 24 septembre 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 22 voix pour.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	29
Nombre de voix pour	24
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de l'ESBS proposées hors SFC.

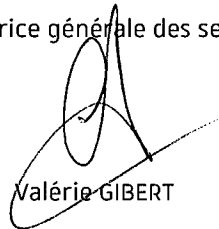
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 10 octobre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

			Codes APOGEE	Tarifs 2023-2024		Tarifs 2024-2025	
Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Diplôme	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC
Sciences, techniques, santé							
ESBS	DU Ingénieur eco-responsable	L	EB30U				
ESBS		1A		265		265	
ESBS		2A		0		0	
ESBS		3A					
ESBS	DU Recherche et innovation thérapeutique	M	EB31U	0	3000	0	3000
ESBS							



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024-2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : ESBS

Dénomination du DU : Ingénierie Eco-Responsable (IER)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 09/09/2024

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*):

RAS

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 15

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	18 étudiants en 1 ^{ère} année	3 étudiants en 1 ^{ère} année	
	17 étudiants en 2 ^{ème} année	7 étudiants en 2 ^{ème} année	
	16 étudiants en 3 ^{ème} année	5 étudiants en 3 ^{ème} année	
Formation Continue	0		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

*A préciser :

	Promo 24	Promo 25	Promo 26
Fonctionnement	4 426,36€	1 850,00 €	1 845,00 €
Frais de gestion (20% droits spécifiques)	848,00 €	901,00 €	954,00 €
Cout enseignement	1 768,00 €	1 768,00 €	1 768,00 €
TOTAL DEPENSES	7 042,36 €	4 519,00 €	4 567,00 €
TOTAL RECETTES	7 240,00 €	4 702,64 €	4 770,00 €
BILAN	+197,64 €	+183,64 €	+203,00 €

Commentaire du résultat : L'année 2021-2022 bénéficie d'un report des inscriptions des étudiants de 1^{ère} année (21-22) ajouté aux inscriptions des étudiants de 2^{ème} année, de même que le report des inscriptions des étudiants de première année (22-23). Le résultat présenté est donc le fruit de trois années d'inscription assorti d'un complément de budget octroyé sur les fonds propres de l'ESBS au titre des projets d'innovation pédagogique (5000€ en année 1, et 3000€ en année 2). Ces fonds ont permis de contribuer au développement des nouveaux outils spécialement créés (diagnostic 360°, TP consommations énergétiques). L'équilibre est atteint sur la période d'exercice. L'année 2023-2024 montre une progression des inscriptions et un équilibre budgétaire atteint.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

L'enquête de satisfaction montre un taux de 97% de satisfaction globale sur les enseignements pour l'année 2022-2023. Les premiers diplômes seront remis le 23 septembre 2023. Il est trop tôt pour mesurer l'impact du DU sur l'insertion professionnelle qui fera l'objet d'une enquête dédiée mais parmi les premiers diplômés nous avons connaissance d'un effet positif du DU qui a permis de concrétiser l'obtention du premier emploi chez au moins trois diplômés.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	25	265€
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1768€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	6625€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1325€	Autres recettes (résultat 2023 reversé par la composante)	183,64€
Autres dépenses*	3700€		
Total des dépenses	6793€	Total des recettes	6808,64
Résultat (dépenses - recettes)			15,64€

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

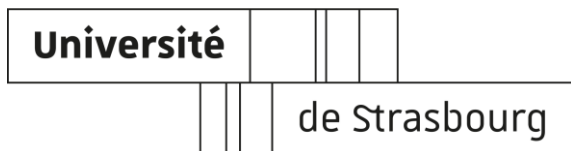
Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1^{ère} et/ou 2^{ème} et/ou 3^{ème} année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogée, DS2001, facture, SFC...)
EB30U1/320 (1 ^{ère} année)	265€	Apogée
EB30U2/320 (2 ^{ème} année)	0€	Apogée
EB30U3/320 (3 ^{ème} année)	0€	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024-2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : ESBS

Dénomination du **DU** : **Recherche et Innovation Thérapeutique (RIT)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : XX

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

RAS

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : L'équilibre du DU RIT est assuré par l'ITI IMS. En effet, ce DU s'inscrit dans le volet « formation » de l'ITI IMS et ce dernier prend en charge l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des heures d'enseignement générées par ce DU.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée (2023/2024)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	12 en 1 ^{ère} année 10 en 2 ^{ème} année		12 en 1 ^{ère} année 10 en 2 ^{ème} année
Formation Continue	0		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	25 875€	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0€	Autres recettes (ITI IMS)	46 797€
Autres dépenses (dépenses de fonctionnement – bilan détaillé en PJ)	20 922€		
Total des dépenses	46 797€	Total des recettes	46 797€
Résultat (dépenses - recettes)		0€	

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Les droits de scolarité de base ainsi que l'ensemble des dépenses de fonctionnement du DU RIT sont pris en charge sur le volet « formation » de l'ITI IMS (Euridis).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Cohorte : La cohorte 2023/2024 était composée de 12 étudiants inscrits en 1^{ère} année DU RIT et 10 en 2^{ème} année. Conformément à nos objectifs de recrutement pluridisciplinaire, cette cohorte était constituée d'étudiants de différents Masters de l'Université de Strasbourg (Chimie, Sciences du vivant, Sciences du médicament, Biologie Santé) et école d'ingénieurs (ChemBioTech) et d'une étudiante du Master Chimie et Sciences du Vivant à Lille.

Evaluation de la formation : Le conseil de perfectionnement du 16/07/2024 a montré que les compétences développées durant cette formation étaient en accord avec les objectifs du diplôme et les attentes des étudiants.

Insertion professionnelle : Depuis l'ouverture du DU, 27 étudiants ont été diplômés. L'insertion professionnelle des diplômés est suivie. Le taux de poursuite en thèse est de 63%, dont les 2/3 sont financées par l'IMS via le Challenge DDD. Grâce à plusieurs dons (Laboratoires Pierre Fabre, Fondation BNP Parisbas, Mutuelles AXA), le nombre de binômes lauréats du Challenge DDD a pu être augmenté (1 en 2021, 1 en 2022, 2 en 2023, 2 en 2024).

Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	22	0€
Formation Continue	Limité en fonction des effectifs en FI	3 000€
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	26 295€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0 €	Autres recettes (ITI IMS)	48 645€
Autres dépenses* (budget prévisionnel détaillé en PJ)	22 350€		
Total des dépenses	48 645€	Total des recettes	48 645€
Résultat (dépenses - recettes)			0€

*A préciser

2. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogée, DS2001, facture, SFC...)
EB31U1 / 320 (1 ^{ERE} ANNEE FI)	0€	Apogée
EB31U2 / 320 (2 ^{EME} ANNEE FI)	0€	Apogée
EB31U1 / 320 (1 ^{ERE} ANNEE FC)	3 000€	SFC
EB31U2 / 320 (2 ^{EME} ANNEE FC)	3 000€	SFC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :